

Conceptualiser les « paysages culturels en commun » : reconstituer l'évolution de la réflexion écologique, des études du paysage alpin suisse jusqu'aux systèmes socio-écologiques

Journal Article

Author(s):

de Lalouvière, Nicole 

Publication date:

2021-04

Permanent link:

<https://doi.org/10.3929/ethz-b-000494868>

Rights / license:

[Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International](#)

Originally published in:

Revue de Géographie Alpine/Journal of Alpine Research 109(1), <https://doi.org/10.4000/rga.8414>



Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine

109-1 | 2021

La montagne et la gestion collective des biens :
quelles influences ? quelles interactions ?

Conceptualiser les « paysages culturels en commun » : reconstituer l'évolution de la réflexion écologique, des études du paysage alpin suisse jusqu'aux systèmes socio-écologiques

Nicole de Lalouvière



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rga/8414>

DOI : 10.4000/rga.8414

ISSN : 1760-7426

Traduction(s) :

Conceptualising 'Cultural Landscape Commons': Retracing Ecological Thinking from the Swiss Alpine Landscape to Social-Ecological Systems - URL : <https://journals.openedition.org/rga/8389> [en]

Éditeur :

Association pour la diffusion de la recherche alpine, UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Référence électronique

Nicole de Lalouvière, « Conceptualiser les « paysages culturels en commun » : reconstituer l'évolution de la réflexion écologique, des études du paysage alpin suisse jusqu'aux systèmes socio-écologiques », *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [En ligne], 109-1 | 2021, mis en ligne le 08 mai 2021, consulté le 13 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rga/8414> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rga.8414>

Ce document a été généré automatiquement le 13 mai 2021.



La Revue de Géographie Alpine est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Conceptualiser les « paysages culturels en commun » : reconstituer l'évolution de la réflexion écologique, des études du paysage alpin suisse jusqu'aux systèmes socio-écologiques

Nicole de Lalouvière

- 1 Le paysage culturel des Alpes a été façonné par divers systèmes de biens communs dont les institutions de gestion définissent depuis des centaines d'années les modalités d'utilisation des pâturages, des forêts et de l'eau. Parmi ces systèmes, l'irrigation traditionnelle du canton du Valais en Suisse (les bisses, ou en allemand *Suonen* ou encore *Wasserleitungen*) contribue à un paysage culturel unique s'exprimant à la fois par des aspects matériels et immatériels (Société d'histoire du Valais romand, 1995, 2011). Les bisses sont un exemple à la fois de paysage culturel et de communs multiséculaires, illustrant l'imbrication de ces deux notions. Pourtant, les champs de recherche des « paysages culturels » et des « biens communs » restent séparés malgré les défis complexes auxquels les bisses sont confrontés : une économie diversifiée, l'augmentation de la demande en eau et les changements climatique (Crook, 1999, 2001).
- 2 Face à ce constat, le géographe alpin Werner Bätzing appelle expressément à de nouvelles études pour combler l'écart entre l'ethnologie, l'histoire du droit et les sciences environnementales (Bätzing & Rougier, 2005 : 487). Depuis, des contributions significatives ont été apportées à l'étude des paysages culturels alpins en géographie historique (Dodgshon, 2019) et en histoire environnementale (Mathieu, 2019). Dans les études de bisses, les scientifiques partagent un but commun : identifier les facteurs de résilience et d'adaptabilité de ce système de biens communs. Le paysage des bisses est

compris à la fois en tant que ressource et composante de la gouvernance communautaire (Schweizer, Rodewald, Liechti, & Knoepfel, 2014). Le concept de *landscape commons* (« paysage en commun ») est mis en avant pour reconnaître la valeur « utile », « existentielle » (par exemple, esthétique) et « intrinsèque » du paysage (Gerber, Hess, 2017), unifiant ainsi des approches issues des sciences naturelles et des sciences humaines. Afin de mieux répondre aux problèmes spécifiques auxquels les « paysages culturels en commun » sont confrontés aujourd'hui, cet article propose une ébauche de cadre conceptuel, partant d'une analyse du dualisme nature/culture. Ce dualisme imprègne non seulement la notion de « paysage culturel », mais aussi l'étude des biens communs, notamment à travers le concept de systèmes socio-écologiques (*social-ecological systems*, SES).

- 3 La délimitation stricte entre nature et culture est issue des sciences modernes du siècle des Lumières, conduisant à ce que l'anthropologue Philippe Descola a dénommé l'ontologie du « Naturalisme » (Descola, 2013). « Nature » et « Culture » sont devenues inséparables dans les Alpes, où le paysage s'anthropise depuis des milliers d'années. Cette anthropisation est si répandue qu'il ne reste pratiquement plus de « paysages naturels ». Par conséquent, la notion même de « paysage culturel » remet en cause la pertinence du dualisme nature/culture.
- 4 Selon la géographe Lesley Head, « peu de sens communs sont plus profondément ancrés dans la pensée occidentale que le dualisme nature/culture et ses diverses expressions » [traduction libre] (Head, 2012 : 76). Head reconstitue l'historique de la notion de « paysage culturel » en parcourant ses diverses définitions issues de l'Ancien et du Nouveau Monde, de la Scandinavie, de l'Allemagne et de la perspective anglo-américaine. Elle met également en évidence la manière dont la notion de « systèmes socio-écologiques » est formée à partir du dualisme (souvent implicite) de nature et culture. L'examen approfondi de Head suggère deux axes de réflexion portant sur le dualisme nature/culture : d'abord, l'influence de la réflexion écologique sur l'étude des paysages culturels alpins ; ensuite, la manifestation de ce dualisme dans la recherche sur les biens communs et le cadre conceptuel des SES.
- 5 Cet article présente dans un premier temps un aperçu historique des premiers travaux ethnologiques et anthropologiques portant sur les paysages culturels des Alpes suisses. Ceux-ci mènent à l'étude de cas de Robert Netting sur la vie communautaire du village de Törbel en Valais. Les thèmes principaux que ce survol préliminaire permet de distinguer sont ensuite traduits en questions spécifiques portant sur la réflexion écologique présente en recherche sur les biens communs, en particulier dans le cadre conceptuel des SES. Une analyse critique des démarches méthodologiques qui lui sont associées démontre le potentiel des systèmes complexes, de l'écologie politique néo-institutionnaliste et de l'analyse des dynamiques de changement sur la *longue durée*.

Les paysages culturels en tant que bien commun : du déterminisme environnemental aux systèmes socio-écologiques

- 6 Cette section donne un aperçu de la manière dont la réflexion écologique a façonné l'étude des paysages culturels suisses. Ceux-ci ont d'abord été interprétés à travers le prisme du déterminisme environnemental dans les travaux du folkloriste Richard

Weiss. Cette approche a été remise en question par la suivante génération d'ethnologues, personnifiée par Arnold Niederer, qui a mis l'accent sur les transitions et changements plutôt que sur la vue d'une culture de montagne statique, au sein de laquelle le paysage culturel dérivait directement de facteurs environnementaux. Les années 1970 voient apparaître la branche de l'écologie culturelle au sein de l'anthropologie, qui porte un intérêt précoce à l'étude des systèmes, dont les paysages culturels suisses et leurs biens communs. La recherche menée par l'anthropologue Robert Netting sur la vie communautaire dans les Alpes suisses se distingue par son étude approfondie des ressources communes. Il y associe la notion de paysage culturel et le conçoit comme écosystème dynamique.

Les paysages culturels suisses : d'une conception statique au changement continu

- 7 Durant les périodes de l'entre-deux-guerres et de l'après-guerre, les études folkloriques disparaissent dans de nombreux pays européens car associés à l'idéologie fasciste alors que la Suisse voit la publication de travaux importants, notamment par le folkloriste Richard Weiss. Le magnum opus *Atlas der schweizerischen Volkskunde (Atlas de Folklore suisse)* (Geiger, Weiss, & Escher, 1950) cartographie les coutumes sociales en soulignant l'impact de l'environnement sur la culture suisse. Dans « *Häuser und Landschaften der Schweiz* » (« Bâtiments et Paysages de la Suisse »), Weiss classe les paysages alpins en fonction de la relation Homme-Nature. Il élabore des liens entre les attributs physiques du paysage, les matériaux et techniques de construction, les formes de peuplement et d'habitation, le type d'économie et même les mentalités politiques et culturelles (2017 [1959] : Fig. 97).
- 8 Arnold Niederer, disciple et successeur de Richard Weiss à la chaire d'ethnologie de l'Université de Zurich, suggère dans son étude panoramique du « collectivisme et de l'individualisme » en Europe que l'environnement alpin pourrait être un facteur déterminant de l'existence de coutumes communautaires. En effet, il soutient que le travail collectif est très répandu dans les régions alpines de l'Italie, alors qu'il diminue progressivement à mesure que l'on se déplace vers le sud (Niederer, 1995). Cependant, de manière générale, Niederer rejette l'idée de culture statique et se distance du déterminisme environnemental. Il met plutôt l'accent sur la transition et le changement, anticipant ainsi des conceptions dynamiques de paysages culturels (Niederer & Anderegg, 1993).

L'écologie culturelle : une première interprétation des paysages culturels en commun en tant que systèmes

- 9 Niederer allait connecter l'ethnologie suisse et l'écologie culturelle, ce nouveau champ de recherche fondé entre autres par Netting. C'est en effet Niederer qui aide Netting à trouver un site pour son travail de terrain en Suisse dans les années 1970. Le village de Törbel sera finalement choisi en raison de ses très anciennes archives dûment conservées. Celles-ci permirent à Netting de mettre en place une démographie historique pour reconstruire trois cents ans d'adaptation culturelle à l'environnement naturel dans une communauté alpine fermée :

« Dans un contexte alpin où les paramètres environnementaux d'altitude et de topographie déterminent en grande partie le potentiel agricole, où la technologie est essentiellement immuable et où les frontières communautaires sont restées fixes pendant une longue période, le maintien d'un système intégré du régime foncier communautaire et individuel suggère une interprétation écologique. » [traduction libre] (Netting, 1996 : 221)

- 10 Netting considère la culture locale et le paysage naturel comme entités co-constitutives, l'environnement posant certaines limites, mais ne dictant pas entièrement le destin d'une communauté. Le déterminisme environnemental ne suffit donc pas à expliquer des siècles de continuité et de changement face à divers facteurs de déstabilisation. D'emblée, Netting reconnaît qu'il n'existe pas réellement de « paysage naturel » dans les Alpes. Törbel est décrit dans *Balancing on an Alp* comme paysage culturel dans lequel « les eaux ont été canalisées, les parcelles de jardin retenues par des murs de terrassement, le sol patiemment labouré et fertilisé pour que tout, sauf les escarpements, apparaisse ordonné et domestiqué » [traduction libre] (Netting, 1981 : 3). Cette publication intègre les thèmes conventionnels de l'anthropologie (la succession et l'héritage, la parenté et le mariage, l'ordre économique et spatial) dans une démarche systémique. Des ordinateurs rudimentaires permettent à Netting d'employer des méthodes statistiques pour analyser un nombre élevé de variables, afin d'expliquer l'adaptation culturelle au cours de trois siècles de son étude. Il conclut que Törbel a fonctionné en tant que « niche écologique », dont l'équilibre est atteint à travers une sensibilité à des facteurs autant naturels que sociaux. (Netting, 1996 : 229). Pour atteindre stabilité et auto-autosuffisance, des moyens démographiques, culturels et technologiques sont mis en œuvre pour équilibrer le rapport entre population et ressources disponibles. Les modes de gouvernance des biens communs occupent une place prépondérante parmi les mécanismes institutionnels employés pour faire perdurer cet état d'équilibre.
- 11 Le village de Törbel est fondé en tant que communauté corporative close en 1483, lorsque vingt-deux de ses résidents se réunissent à Viège pour former une communauté (*Gemeinschaft*) dont l'objet est de réglementer l'usage et de limiter l'exploitation des alpages, des friches et des forêts par les étrangers ou « aubains » (*Fremde*). Les limites de Törbel sont définies par le droit coutumier plutôt que par des droits territoriaux. La propriété foncière ne comprend donc pas forcément de droits communautaires (*genossenschaftliches Recht*), ni de parts d'irrigation, souvent indispensables pour rendre les terres productives. Le régime foncier communautaire structure grandement la vie socio-économique d'un ménage en déterminant la surface et la distribution des parcelles, la propriété des bâtiments et des espaces de stockage, le nombre de têtes de bétail et l'accès aux eaux d'irrigation.
- 12 Netting éclaire l'interdépendance des propriétés foncières privées et collectives au sein d'un système communautaire. Cette combinaison des régimes de propriété était cruciale pour l'usage efficace des ressources disponibles, en particulier des terres arables. Il observe que le régime de propriété communautaire avait tendance à émerger pour répondre à des besoins collectifs, en main-d'œuvre et en capital, sur de vastes surfaces aux rendements moins fréquents et moins fiables (Netting, 1981, 69). Plutôt qu'une concurrence entre les régimes de propriété foncière communautaires et privés, Netting constate une coexistence à long terme de ces pratiques complémentaires de gestion du paysage. À Toerbel, il conclut que « l'utilisation des sols détermine en grande partie le régime foncier » [traduction libre] (Netting, 1996, 221), démontrant

ainsi que les composantes naturelles et culturelles du paysage en commun forment un « système ».

Le “sophisme écosystémique” ou comment définir un système clos

- 13 L'étude de Toerbel par Netting établit que le paysage culturel alpin est un système dynamique et complexe. Cependant, l'affirmation selon laquelle la communauté aurait fonctionné en tant que « niche écologique » à petite échelle est contestable. Il faudrait pour cela que le village soit défini comme un système clos. Plus tard dans sa carrière, Netting reconnaît que la communauté de Toerbel ne peut sans doute pas être considérée comme étant un écosystème clos. Netting serait tombé dans l'« ecosystemic fallacy » (« sophisme écosystémique ») (Netting, 1984 : 225). En concevant Toerbel comme une « île dans le ciel » [traduction libre], il aurait largement omis de considérer les flux de biens et de capital qui reliaient le village au reste du monde, lui permettant de survivre en tant que système seulement en apparence close (Netting, 1984 : 235). Netting souligne que des forces exogènes (c'est-à-dire externes au système) doivent être reconnues : « les changements technologiques ou de l'organisation économique pourraient modifier l'équilibre actuel entre le droit privé et le droit communautaire et permettre de nouveaux types d'utilisation des terres » [traduction libre] (Netting, 1996 : 229).
- 14 À l'ère de la mondialisation et de l'Anthropocène, l'idée de Netting selon laquelle un petit village des Alpes pourrait être considéré comme une « niche », séparée et protégée des forces mondiales, peut sembler naïf. Néanmoins, cela soulève une question importante : où tracer les limites des paysages culturels en commun ? Les limites du système différencient les forces endogènes des forces exogènes et établissent l'échelle d'étude. Ainsi, la recherche de Netting en écologie culturelle met en évidence certaines limites de la réflexion écologique quant à l'étude des paysages culturels en commun. La plupart de ces limites réapparaissent dans les approches conceptuelles plus récentes décrites dans la section suivante.

Les paysages culturels en commun en tant que systèmes socio-écologiques : cadre conceptuel des SES et approches connexes

- 15 Cette deuxième partie aborde les questions soulevées par une conception des paysages culturels en commun en tant que systèmes écologiques, c'est-à-dire les problématiques de limites du système, forces endogènes/exogènes et échelles d'enquête. Ces thèmes sont traités dans une certaine mesure par la politologue Elinor Ostrom dans *Gouvernance des biens communs* (1990), à la fois un ouvrage théorique et compilation d'études de cas empiriques (y compris celui de Toerbel), grâce auxquels sont établis huit « Principes de conception illustrés par les institutions de CPR pérennes » [traduction libre] (Ostrom, 1990 : 90). De nombreuses études basées sur le travail d'Ostrom sont consacrées à une évaluation critique approfondie de ces principes (Cox, Arnold, & Villamayor Tomás, 2010). La pertinence des principes suivants est soulignée :
- 1. « Des limites nettement définies (...) »
 - 2. Des règles bien adaptées aux besoins et conditions locales et conformes aux objectifs (...) »

- Pour les communs qui font partie de systèmes plus larges :
 - 8. Une organisation à plusieurs niveaux (...) » [traduction libre] (Ostrom, 1990 : 90)
- 16 Les termes « limites nettement définies », « conditions locales » et « systèmes plus larges » renvoient à des questions récurrentes déjà soulevées dans la première partie de cet article à travers l'étude des paysages culturels en commun, à savoir :
- ◦ Comment délimiter un système ?
 - Comment différencier les forces endogènes et exogènes ?
 - Quelles sont les échelles spatio-temporelles pertinentes ?
- 17 Ces questions sont reconsidérées à travers le cadre conceptuel des SES, et en particulier, en rapport avec l'écologie politique néo-institutionnaliste (*New Institutional Political Ecology*, NIPE), l'étude des systèmes complexes, et l'approche éco-évolutive de l'analyse historique des changements dynamiques.

Limites du système, conditions locales et échelles des SES

- 18 Dans les décennies qui ont suivi la publication de *Gouvernance des biens communs*, l'étude des institutions de gouvernance a été élargie pour incorporer une réflexion écologique, ce qui a abouti à l'analyse des communs en tant que « systèmes socio-écologiques ». L'objectif du cadre conceptuel des SES est de décrire la dynamique relationnelle entre gouvernance et systèmes de ressources naturelles (Ostrom, 2009). Ce cadre conceptuel reconnaît à la fois l'impact des forces culturelles sur l'environnement et les limites que l'environnement impose aux institutions de gouvernance des ressources en commun.
- 19 La recherche sur les SES s'intéresse particulièrement à la question de la résilience, de la durabilité et de la pérennité (Anderies, Janssen, & Ostrom, 2004 ; Janssen, Anderies, & Ostrom, 2007). Cependant, comme le terme « systèmes socio-écologiques » l'indique clairement, ce cadre conceptuel solidifie plutôt qu'il ne transcende le dualisme nature/culture. En effet, il identifie deux types distincts de forces externes : les « contextes sociaux, économiques et politiques » et les « écosystèmes connexes ». Au sein même du SES, quatre sous-systèmes sont présentés : du côté social, le « Système de Gouvernance » et les « Acteurs » ; du côté écologique, le « Système de Ressources » et les « Unités de Ressources ». Ces sous-systèmes sont soumis à des « Interactions » qui aboutissent à des « Résultats » [traduction libre] (Ostrom, 2009 : 420).
- 20 Les échelles spatio-temporelles d'analyse s'alignent le plus souvent avec celles du contexte social, économique et politique plutôt que celles des écosystèmes. Les études de cas sur les biens communs se concentrent couramment sur les systèmes locaux, sans indications sur la manière dont ils pourraient changer d'échelle. En réponse à ce défaut, trois niveaux d'analyse sont mis en avant :
1. « le comportement de l'individu
 2. la microsituation, y compris les variables directes qui influent sur les individus dans un dilemme d'action collective (...)
 3. le contexte socio-écologique plus large » [traduction libre] (Poteete, Janssen, & Ostrom, 2010 : 215)
- 21 L'individu est donc situé au niveau inférieur (petite échelle) et les forces socio-écologiques au niveau contextuel (grande échelle). Cette échelle repose sur une conception anthropocentrique des biens communs : l'être humain est au centre et les questions écologiques restent d'un très haut niveau.

Définir les limites de systèmes complexes

- 22 En anthropologie, la question des limites de systèmes complexes est abordée par les travaux de Stephen Lansing. Dans sa recherche sur les terrasses irriguées de Bali, Lansing développe le travail commencé en écologie culturelle sur les systèmes d'irrigation communautaires, notamment le cas de Toerbel par Robert Netting. Un dialogue prend place entre les deux chercheurs. En effet, alors que Netting avait déclaré que le réseau d'irrigation de Toerbel était un « système d'anarchie ordonnée » [traduction libre] (1974), Lansing publie : « *Perfect order : recognizing complexity in Bali* » (2006). Netting avait décrit des ajustements entre irrigateurs du réseau de Toerbel, et Lansing constate que les agriculteurs de Bali opèrent de manière similaire. Chaque année, ils ajustent leur calendrier de plantation et d'irrigation en imitant les activités de leurs voisins proches, si ceux-ci ont une récolte plus fructueuse que la leur. Les membres des *subaks* (collectifs d'agriculteurs gérant les rizières et leurs systèmes d'irrigation) sont des agents engagés dans un processus de coadaptation dans lequel les démarches adaptatives de chaque individu impactent leurs voisins. Par conséquent, l'ensemble du réseau d'irrigation fonctionne en tant que « système adaptatif complexe » (Lansing, 2006 : 83).
- 23 Comme abordé précédemment, l'idée que Toerbel aurait été une « niche », c'est-à-dire un système aux limites nettement définies, est sérieusement questionnée par Netting lui-même. Néanmoins, la « construction de niche humaine » demeure un sujet de recherche en anthropologie. Dans leur étude sur les systèmes d'irrigation communautaires à Bali, Lansing et Fox rejettent le dualisme nature/culture et comparent les humains aux castors ou aux termites, puisque ces trois espèces participent à la modification active de leur habitat (Lansing & Fox, 2011 : 927). En employant des méthodes d'analyse génétique, de modélisation, et de simulation, leur étude soutient que le système d'irrigation balinais a été construit par tâtonnements plutôt que par une conception centralisée et hiérarchique. La politique agricole nationale, en abandonnant le calendrier d'irrigation traditionnel, aurait brisé les boucles de rétroaction entre les « appropriateurs » et l'environnement au niveau local. Ce calendrier d'irrigation est l'un des principaux outils institutionnels des paysages culturels en commun. Il est présenté par les auteurs comme étant une expression culturelle du processus darwinien de la « construction de niche humaine ». En ce sens, une théorie biologique est appliquée à l'analyse des paysages en communs balinais, et unifie les aspects sociaux et écologiques du système.

Déterminer l'échelle d'étude et la distinction entre forces endogènes et exogènes

- 24 Les études de cas publiées dans *Gouvernance des biens communs* décrivent des systèmes comptant jusqu'à quelques centaines d'utilisateurs. Ainsi, l'accent est mis sur une échelle locale, ce qui est souligné par le géographe David Harvey, qui insiste sur ce problème d'échelle au sein de la théorie des biens communs (Harvey, 2011 : 106). Harvey affirme que les solutions locales ne sont pas toujours adaptées à des communs de plus grande échelle et peuvent ne pas être en mesure de répondre à des problèmes d'ordre global tels que la crise environnementale. Des études plus récentes sur les biens

communs remettent en question la prédominance de l'échelle locale ; à la place, une démarche multiscale est promue (Schweizer, 2018).

- 25 L'importance relative de l'échelle locale est également discutée parmi les chercheurs neo-institutionnalistes. L'anthropologue Tobias Haller promeut l'écologie politique néo-institutionnaliste (*New Institutional Political Ecology*, NIPE), l'union de l'écologie politique et du néo-institutionnalisme, pour aborder des systèmes d'ordre « glocal ». Dans le cas d'étude des Kafue Flats (Zambie), un conflit foncier mène un ancien pâturage communautaire à être transformé par un nouveau système d'irrigation soutenu par des investisseurs mondiaux et la politique néolibérale de la Banque Mondiale (Haller, 2019). Ce cas met en lumière les conflits et les interrelations entre les biens communs ancestraux à l'échelle locale et des forces globales. Il illustre l'utilité de la démarche NIPE pour comprendre comment les mécanismes de modification des institutions sont déployés à travers l'interrelation de facteurs externes et internes à une communauté locale (Haller, Breu, Rohr, De Moor, & Znoj, 2019 : 7). D'autres contributeurs à la publication *The Commons in a Glocal World* produisent une réponse sérieuse à la question de l'échelle d'étude. En effet, des perspectives disciplinaires diverses permettent d'aborder des problématiques telles que la conservation transnationale des habitats, l'acquisition de terres à grande échelle et les liens entre l'accaparement des terres et de l'eau. La démarche NIPE tente d'expliquer les forces endogènes et exogènes qui façonnent les communs, de l'échelle locale à l'échelle globale.

Échelles spatio-temporelles des dynamiques de changement

- 26 Alors que les deux problématiques détaillées précédemment se concentrent sur les délimitations et les échelles spatiales des communs, certains travaux abordent également la question de la temporalité. L'historienne Tine de Moor étudie les biens communs sur la *longue durée* en se concentrant sur les dynamiques de changement et d'adaptation. Les communs européens d'ordre historique fonctionnaient à un niveau local ; ils ne peuvent donc pas forcément offrir de solutions pour les communs à l'échelle mondiale. Par contre, une meilleure compréhension des dynamiques de changement des institutions communautaires (même locales) peut apporter de précieuses informations, y compris pour la gestion de ressources communes à l'échelle mondiale. Les processus de modification des institutions communautaires, la résilience et la dissolution de certains communs sont tous des processus de *longue durée*. Pour pouvoir anticiper de telles dynamiques, il faut acquérir une connaissance approfondie de ce type de changement dans le temps (De Moor, 2019 : 330).
- 27 Pour ce faire, le projet de recherche « *Common Rule(s)* » retrace l'histoire des communs en Europe sur sept siècles à travers une base de données de plus de cinq mille règles distinctes. L'étude opère à l'échelle multiséculaire et révèle les dynamiques qui soutiennent la résilience des communs (pour une description de la méthode de recherche, cf. De Moor, Laborda-Pemán, Lana-Berasain, Weeren, & Winchester, 2016). Les données recueillies dans le cadre de cette étude (règles, règlements et processus décisionnels) sont de nature institutionnelle, donc sociale plutôt qu'écologique. Cependant, la perspective de *longue durée* reste une approche prometteuse pour l'étude des agents sociaux-écologiques au sein des paysages culturels en commun. En effet, les systèmes écologiques paysagers, qu'ils soient d'ordre biologique ou géologiques, agissent sur des siècles, voire des millénaires.

- 28 Dans une étude plus récente, De Moor prend part à un projet de recherche interdisciplinaire qui adopte une perspective éco-évolutive et emploie un lexique nettement biologique : « taux d'évolution élevé », « équilibre ponctué », « extinction massive [traduction libre] » (Forsman *et al.*, 2020). Une conception éco-évolutive des « *Institutions for Collective Action* » leur attribue un cycle de vie, ponctué par des étapes distinctes : naissance, adaptation et dissolution. Le projet de recherche est ambitieux de par son ampleur et sa portée temporelle : quatre cents communs néerlandais distincts étudiés sur plus d'un millénaire. Toutefois, une étude similaire des communs contemporains serait moins aisée vu la difficulté d'identifier les connexions spatio-temporelles au sein de réseaux sociaux toujours plus vastes, fragmentés et instables. En outre, les modifications institutionnelles de l'ordre local auraient à être liées à des forces environnementales plus larges, à l'échelle du « contexte socio-écologique » si l'on reprend le cadre conceptuel des SES.

Conclusions : vers une conception comparative, multiscale et éco-évolutive des paysages culturels en commun

- 29 L'étude des « paysages culturels en commun » dans les Alpes suisses est profondément marquée par la réflexion écologique, qui comprend à son origine des idées liées au déterminisme environnemental. D'autres démarches se sont ensuite développées au sein du courant écologique, dont l'étude des systèmes dynamiques et l'écologie culturelle, qui ont aussi contribué à définir la notion de « paysages culturels en commun ». Ces approches ont servi de précurseurs aux problématiques qui dominent actuellement le débat sur les communs de manière générale. En effet, la théorie des biens communs, telle qu'elle a été établie par Ostrom dans les années 1990, a également subi l'influence de la réflexion écologique, ce qui a culminé en l'élaboration du cadre conceptuel des systèmes sociaux-écologiques (SES).
- 30 Les paysages culturels en commun, comme les systèmes sociaux-écologiques, sont construits sur la base du dualisme nature/culture. Par conséquent, ils doivent faire face à des défis conceptuels similaires : la définition des limites d'un système, la distinction des forces endogènes et exogènes et l'identification des processus de changements sur de multiples échelles spatio-temporelles. Ces thèmes mènent à une sélection d'approches récentes issues des recherches sur les biens communs : (1) l'étude des systèmes complexes, (2) la nouvelle écologie politique institutionnelle (NIPE), et (3) l'analyse des dynamiques de changement sur la *longue durée*. Les réflexions suivantes sont issues de l'analyse critique de ces trois perspectives :
1. La conception des paysages culturels en commun en tant que « niche écologique » sous-entend des limites nettement définies et mène, conjointement, au questionnement de cette notion. À Bali, les délimitations du paysage en commun ont été testées par la mise en œuvre de politiques agricoles internationales, qui se sont révélées très perturbatrices sur le système d'irrigation local. Ces forces exogènes ont bouleversé un système très adaptatif, illustrant les risques d'implémentation de politiques *top-down* à des paysages culturels en commun. Une étude comparative permettrait au cas de Bali d'informer le canton du Valais dans ses efforts actuels pour inscrire ses systèmes d'irrigation traditionnels sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

2. L'écologie politique néo-institutionnaliste présente l'opportunité d'étudier à la fois les forces endogènes et exogènes de systèmes sociaux-écologiques. Cette approche fournit un cadre conceptuel multiscalaire permettant d'intégrer de multiples échelles d'analyse pour mieux comprendre les paysages culturels en commun. Si ces échelles comprenaient celles des systèmes biologiques aussi bien que sociaux, l'écologie politique néo-institutionnaliste pourrait aussi traiter le dualisme nature/culture qui lui est central.
3. Le rapprochement du social et de l'écologique dans la recherche sur les biens communs exige que nous examinons si la dynamique du changement à une échelle temporelle (par exemple, les cycles de vie biologiques) peut être pertinente à une autre (par exemple, les changements institutionnels). Cela nécessite une analyse comparative d'un grand nombre de cas sur la *longue durée*, une approche qui remet en question les échelles de temps établies dans de nombreuses disciplines du domaine de l'étude des biens communs. L'adoption d'une perspective éco-évolutive pour interpréter les changements dans les institutions des biens communs sur de longues échelles de temps illustre la manière dont la nature spatio-temporelle des systèmes socio-écologiques pourrait être appréhendée.
- 31 Ces approches, de par leur engagement avec les questions critiques soulevées par l'intégration de la réflexion écologique et la théorie des biens communs, permettent de repenser la relation entre la nature et la culture. Un cadre conceptuel des « paysages culturels en commun » commence à émerger, fondé sur une approche comparative, multiscalaire et éco-évolutive. Il nous appelle à mener des analyses comparatives, malgré des différences historiques, scalaires et socio-écologiques. Les communs doivent être pensés de façon multi-scalaire en allant au-delà de l'imbrication des institutions de gouvernance afin d'intégrer les échelles écologiques, ce qui est indispensable pour l'étude des paysages. Enfin, une approche éco-évolutive permettrait des analyses comparatives à multiples échelles spatio-temporelles en unifiant les aspects sociaux et écologiques des biens communs, réduisant ainsi le dualisme nature/culture.
- 32 Le principal objectif de cette analyse historique et théorique est de permettre au concept de « paysage culturel en commun » de s'inscrire dans la recherche sur les biens communs et de ses nombreux domaines connexes, allant de la gestion des ressources à l'aménagement du paysage et au droit de l'environnement. L'intégration de la recherche en paysage, de la théorie des biens communs et de la pensée écologique pourrait générer des lexiques conceptuels uniques, des histoires alternatives et de nouveaux modèles analytiques. Tout en restant fondamental au concept de « paysages culturels » et de « systèmes socio-écologiques », le questionnement du dualisme nature/culture a le potentiel ontologique et épistémologique de transformer les sciences naturelles et sociales. Dans le cadre de ces changements possibles, les discussions concernant les « paysages culturels en commun » offriraient une plateforme de débat interdisciplinaire de choix.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderies J. M., Janssen M. A., Ostrom E., 2004.- “A Framework to Analyze the Robustness of Social-Ecological Systems from an Institutional Perspective”, in *Ecology and Society*, 9(1): 18 [online]. <https://www.jstor.org/stable/26267655>.
- Bätzing W., & Rougier H., 2005.- *Les Alpes : Un foyer de civilisation au coeur de l'Europe*. LEP Editions Loisirs et Pédagogie.
- Cox M., Arnold G., & Villamayor Tomás S., 2010.- “A Review of Design Principles for Community-Based Natural Resource Management”, in *Ecology and Society*, 15(4): 38 [online]. www.ecologyandsociety.org, doi:10.5751/ES-03704-150438.
- Crook D., & Jones A. M., 1999.- “Traditional irrigation and its importance to the tourist landscape of Valais, Switzerland”, in *Landscape Research*, 24(1), pp. 49–65. <https://doi.org/10.1080/01426399908706550>
- Crook D. S., 2001.- “The Historical Impacts of Hydroelectric Power Development on Traditional Mountain Irrigation in the Valais, Switzerland”, in *Mountain Research and Development*, 21(1), pp. 46–53. [https://doi.org/10.1659/0276-4741\(2001\)021\[0046:THIOHP\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1659/0276-4741(2001)021[0046:THIOHP]2.0.CO;2)
- De Moor T., 2019.- “From historical institution to pars pro toto”, in B. Hudson, J. Rosenbloom, & D. Cole (Eds.), *Routledge Handbook of the Study of the Commons*, Routledge, pp. 319–333. <https://doi.org/10.4324/9781315162782>
- De Moor T., Laborda-Pemán M., Lana-Berasain J. M., Weeren R. van, & Winchester A., 2016.- “Ruling the Commons. Introducing a new methodology for the analysis of historical commons”, in *International Journal of the Commons*, 10(2), pp. 529–588. <https://doi.org/10.18352/ijc.760>
- Descola P., 2013.- *Beyond Nature and Culture*. University of Chicago Press. <http://ebookcentral.proquest.com/lib/ethz/detail.action?docID=3038515>
- Dodgshon R., 2019.- *Farming Communities in the Western Alps, 1500–1914: The Enduring Bond*. Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-16361-7_2
- Forsman A., Moor T. D., Weeren R. van, Bravo G., Ghorbani A., Dehkordi M. A. E., & Farjam M., 2020.- “Eco-evolutionary perspectives on emergence, dispersion and dissolution of historical Dutch commons”, in *PLOS ONE*, 15(7), e0236471. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0236471>
- Geiger P., Weiss R., & Escher W., 1950.- *Atlas der schweizerischen Volkskunde = Atlas de folklore suisse*. Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde.
- Gerber J.D., Hess G., 2017.- “From Landscape Resources to Landscape Commons: Focusing on the Non-Utility Values of Landscape”, in *International Journal of the Commons*, 11(2), pp. 708–32.
- Haller T., 2019.- “Towards a new institutional political ecology: How to marry external effects, institutional change and the role of power and ideology in commons studies”, in T. Haller, T. Breu, T. de Moor, C. Rohr, & H. Znoj (eds.), *The commons in a glocal world: Global connections and local responses*, Routledge, Taylor & Francis Group, pp. 90–120.
- Haller T., Breu T., Moor T. de, Rohr C., & Znoj H., 2019.- “Introduction Commons in a ‘glocal’ world”, in T. Haller, T. Breu, T. D. Moor, C. Rohr, & H. Znoj (Eds.), *The commons in a glocal world: Global connections and local responses*, Routledge, Taylor & Francis Group, pp. 1–20.
- Harvey D., 2011.- “The future of the commons”, in *Radical History Review*, 2011(109), pp. 101–107. <https://doi.org/10.1215/01636545-2010-017>

- Head L., 2012.– “Conceptualising the human in cultural landscapes and resilience thinking”, in C. Bieling & T. Plieninger (eds.), *Resilience and the Cultural Landscape: Understanding and Managing Change in Human-Shaped Environments*, Cambridge University Press, pp. 65–79. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139107778.006>
- Janssen M. A., Anderies J. M., Ostrom E., 2007.– “Robustness of Social-Ecological Systems to Spatial and Temporal Variability”, in *Society & Natural Resources*, 20(4), pp. 307–22. <https://doi.org/10.1080/08941920601161320>.
- Lansing J. Stephen, & Fox K. M., 2011.– “Niche construction on Bali: The gods of the countryside”, in *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 366(1566), pp. 927–934. <https://doi.org/10.1098/rstb.2010.0308>
- Lansing J. S., 2006.– *Perfect order: Recognizing complexity in Bali*. Princeton University Press.
- Mathieu J., 2019.– *The Alps: An environmental history* (R. Hadshar, Trans.; English edition). Polity Press.
- Netting R. McC., 1974.– “The System Nobody Knows: Village Irrigation in the Swiss Alps”, in Theodore E. Downing & R. McC. Adams (Eds.), *Irrigation's impact on society: Papers [presented at the] symposium of the Southwestern Anthropological Association in Long Beach, California 1972: vol. nr. 25*, University of Arizona Press, pp. 67–75.
- Netting R. McC., 1981.– *Balancing on an alp: Ecological change and continuity in a Swiss mountain community*. Cambridge University Press.
- Netting R. McC., 1984.– “Reflections on an Alpine village as ecosystem”, in Emilio F. Moran (Ed.), *The ecosystem concept in anthropology* (Vol. 92), Westview Press, pp. 225–235.
- Netting R. McC., 1996.– “What Alpine Peasants Have in Common: Observations on Communal Tenure in a Swiss Village”, in D. G. Bates & S. H. Lees (Eds.), *Case Studies in Human Ecology*, Springer US, pp. 219–231. https://doi.org/10.1007/978-1-4757-9584-4_9
- Niederer A., 1995.– “Collectivisme et individualisme dans différentes régions européennes et le nouveau communautarisme”, in *Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires*, 91(2), pp. 209–218. <https://doi.org/10.5169/seals-117941>
- Niederer A., & Anderegg, K., 1993.– *Alpine Alltagskultur zwischen Beharrung und Wandel : Ausgewählte Arbeiten aus den Jahren 1956 bis 1991*. Haupt.
- Ostrom E., 1990.– *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press.
- Ostrom E., 2009.– “A General Framework for Analyzing Sustainability of Social-Ecological Systems”, in *Science*, 325(5939), pp. 419–422. <https://doi.org/10.1126/science.1172133>
- Poteete A., Janssen M. A., & Ostrom E., 2010.– *Working Together: Collective Action, the Commons, and Multiple Methods in Practice*. University Press.
- Schweizer R., 2018.– “Avoiding the Commons Trap: An Exploration of Local Community Governance of Water in Valais, Switzerland”, in C. Bréthaut & R. Schweizer (eds.), *A Critical Approach to International Water Management Trends: Policy and Practice*, Palgrave Macmillan UK, pp. 23–44. https://doi.org/10.1057/978-1-137-60086-8_2
- Schweizer R., Rodewald R., Liechti K., & Knoepfel P., 2014.– *Des systèmes d'irrigation alpins entre gouvernance communautaire et étatique = Alpine Bewässerungssysteme zwischen Genossenschaft und Staat* (Vol. 24). Rüegger.

Société d'histoire du Valais romand., 1995.– *Actes du colloque international sur les bisses, Sion, 15-18 septembre 1994* (P. Reichenbach, Ed. ; vol. 70).

Société d'histoire du Valais romand., 2011.– *Actes du colloque international Les bisses : Économie, société, patrimoine* (S. Nahrath & S. Cantinotti, Eds.).

Weiss R., Egli H., Anderegg J.-P., & Weiss J., 2017.– *Häuser und Landschaften der Schweiz* (1. Auflage, Reprint der Erstausgabe aus dem Jahr 1959). Haupt Verlag.

RÉSUMÉS

Cet article retrace les fondements du dualisme nature/culture présent dans l'étude des « paysages culturels en commun » des Alpes suisses, en démontrant que cette notion a été façonnée par les premières réflexions écologiques présentes dans le déterminisme environnemental, les systèmes dynamiques et l'écologie culturelle. Ces champs de réflexion ont anticipé les préoccupations dominantes de la recherche actuelle sur les communs, c'est-à-dire : la définition des limites d'un système, la distinction des forces endogènes et exogènes et l'identification des processus de changement sur de multiples échelles spatio-temporelles. La place accordée à la résilience et aux systèmes socio-écologiques (*social-ecological systems*, SES) dans de nombreuses études récentes souligne le potentiel des systèmes complexes, de l'écologie politique néo-institutionnaliste (*New Institutional Political Ecology*, NIPE) et de l'analyse des dynamiques de changement sur la *longue durée*. Un examen critique de ces champs de recherche indique des voies possibles pour établir un cadre conceptuel des « paysages culturels en commun » sur une base comparative, multiscalaire et éco-évolutive.

INDEX

Mots-clés : paysage culturel, biens communs, nature/culture, systèmes sociaux-écologiques, résilience

AUTEUR

NICOLE DE LALOUVIÈRE

Institute of Landscape and Urban Studies (LUS). Department of Architecture D-ARCH. ETH Zurich.
lalouviere@arch.ethz.ch